

ENREGISTREMENT DE CENTRE D'ACCUEIL DE CLASSES DE DECOUVERTE

académie
Clermont-Ferrand

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Loire
éducation
nationale

-
- vu la circulaire M.E.N. n°99-136 du 21 septembre 1999, relative à l'organisation des classes de découverte ;
 - vu la circulaire M.E.N. n°2005-001 du 5 janvier 2005, relative aux séjours scolaires courts et classes de découverte dans le premier degré ;
 - vu le procès-verbal de la commission de sécurité en date du **31 mai 2016** ;
 - vu l'avis de madame l'inspectrice de l'éducation nationale en date du **12 janvier 2018** ;

Division de la vie scolaire
et des affaires intérieures

ARRETE

Article I

L'établissement :

**Centre AVEA LA POSTE
L'Herm
43260 ST JULIEN CHAPTEUIL**

est enregistré par la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Loire pour l'accueil des séjours scolaires avec nuitées sous le n° **03/2014**

à compter du **12 juin 2014**.

Article II

Le contrôle pédagogique sera assuré par madame l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription : **LE PUY-YSSINGEAUX**

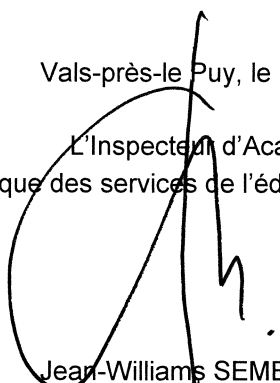
La capacité d'accueil est de : **144 lits**

Accueil des enfants d'âge maternel : **oui (dans la limite de 60 enfants et pour des séjours n'excédant pas 5 jours)**.

Accueil personnes à mobilité réduite : **non**.

Vals-près-le Puy, le 12 janvier 2018.

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur académique des services de l'éducation nationale de Haute-Loire,



Jean-Williams SEMERARO

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Site web

<http://www.ac-clermont.fr/dsden43/>